



POISSY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 NOVEMBRE 2023, À 19H00

L'an deux mille vingt-trois, le treize novembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Madame le Maire, le 7 novembre deux mille vingt-trois, s'est assemblé sous la présidence de Mme BERNO DOS SANTOS, Maire,

PRÉSENTS :

Mme BERNO DOS SANTOS, Mme CONTE, M MONNIER, Mme SMAANI, M MEUNIER, Mme GRIMAUD, M NICOT, Mme HUBERT, Mme EMONET-VILLAIN (à partir de 19 h 20), M ROGER (à partir de 19 h 10), Mme TAFAT, M DOMPEYRE, Mme DEBUISSER, M PROST, M POCHAT, Mme GRAPPE, M GEFFRAY, Mme OGGAD, M LEFRANC, M JOUSSEN, Mme MESSMER, Mme ALLOUCHE, M DREUX, M DJEYARAMANE, M MOULINET, Mme GUILLEMET, M LARTIGAU, Mme BARRE, M PLOUZE-MONVILLE, M DUCHESNE, M SEITHER, M MASSIAUX, M LOYER

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme EMONET-VILLAIN jusqu'à 19 h 20
M DE JESUS PEDRO
Monsieur ROGER jusqu'à 19 h 10
Mme LEPERT
Mme BELVAUDE
Mme KOFFI
M LUCEAU
Mme SOUSSI

POUVOIRS :

Mme EMONET-VILLAIN à Mme TAFAT jusqu'à 19 h 20
M DE JESUS PEDRO à M MONNIER
M ROGER à M NICOT jusqu'à 19 h 10
Mme LEPERT à Mme CONTE
Mme BELVAUDE à Mme SMAANI
Mme KOFFI à Mme GRIMAUD
M LUCEAU à M MEUNIER
Mme SOUSSI à M LOYER

SECRÉTAIRE : M POCHAT

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

- :- :- :- :- :-

- A) Compte rendu des décisions prises par Madame le Maire du 7 septembre 2023 au 26 octobre 2023
- B) Approbation et signature du procès-verbal du 25 septembre 2023

- :- :- :- :- :-

DIRECTION GÉNÉRALE

- 1. Dissolution du syndicat intercommunal de la région de l’Hautil - Fin des compétences du SIARH au 31 décembre 2022 et période de liquidation ouverte en 2023 – Signature des protocoles de dissolution**

Cette délibération est adoptée à l’unanimité.

- 2. Société d’économie mixte pour l’attractivité de Poissy : Acquisition des parts sociales de la Société Primovilla au sein de la Société civile de construction vente Saint Jean-Baptiste**

Cette délibération est adoptée à 36 voix POUR, Messieurs MEUNIER, MOULINET et LUCEAU (pouvoir) n’ont pas pris part au vote et sont sortis de la salle au moment du vote.

DIRECTION DE L’EVENEMENTIEL

- 3. Attribution d’une subvention exceptionnelle en nature au profit de l’association « Améliorons le vécu des enfants du centre hospitalier de Poissy », dans le cadre de la manifestation caritative de la Bourse aux Jouets, du dimanche 26 novembre 2023**

Cette délibération est adoptée à l’unanimité.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- 4. Signature d’une convention prévoyant les modalités d’occupation de pose temporaire d’équipements d’illuminations festives aux dépendances de la voirie communautaire avec la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise**

Cette délibération est adoptée à l’unanimité.

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE

- 5. Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise – Commune de Poissy – Transfert de propriété de la parcelle AX 135, sise 2, rue du Bac, à usage d'accotement de voirie communautaire**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

SERVICE LOGEMENT

- 6. Passage de la gestion en stock à la gestion en flux des logements sociaux et signature de conventions bilatérales 2024-2026 définissant les règles applicables aux réservations de logements locatifs sociaux relevant du contingent de la commune de Poissy**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 7. Organisation des opérations de recensement 2024 - Désignation d'un coordinateur, création de postes et fixation de la rémunération des agents recenseurs**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- 8. Lutte contre le harcèlement : fixation des taux de rémunération des intervenants vacataires**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DIRECTION DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI

- 9. Signature d'une convention de partenariat en faveur de l'emploi accessible en train « #cpasloientrain » valorisant l'accès en train au salon des « 4h de l'emploi »**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET COMMERCE

- 10. Reprise de provisions pour risques et charges**

Cette délibération est adoptée avec 36 voix POUR, trois ABSTENTIONS (M MASSIAUX, M LOYER, Mme SOUSSI (pouvoir)).

11. Attribution d'une subvention supplémentaire au Centre Communal d'Action Sociale de Poissy

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

12. Budget principal 2023 – Décision modificative n°1

Cette délibération est adoptée avec 36 voix POUR, trois ABSTENTIONS (M MASSIAUX, M LOYER, Mme SOUSSI (pouvoir)).

13. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables et éteintes

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Séance levée à 20 H 00.

- :- :- :-

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Île-de-France,**

#signature#

Sandrine BERNO DOS SANTOS

Document publié sur le [site de la ville](#) le 28/11/2023